

Atelier RH « La reprise d'ancienneté »

**Jeudi 26 mars 2026 de 9h00 à 17h00
A Strasbourg**

Objectifs :

- Comprendre, décrypter et interpréter les textes réglementaires relatifs aux reprises d'ancienneté.
- Maîtriser les méthodes de calcul des reprises, selon les catégories et la nature des expériences antérieures (secteur public / secteur privé).

Programme :

- Comprendre les textes relatifs aux procédures de reprises
- Identifier les modalités de reprise d'ancienneté selon les catégories
- Identifier les différentes situations de classement de l'agent dans un nouveau grade
- Procéder aux reprises d'ancienneté des agents intégrés
- Définir l'éventuelle reprise d'ancienneté de l'ancien contractuel

Public : Tous professionnels des services RH

Intervenant : Gaëtan Fizelier, Consultant Gereso